

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00983

Numéro SIREN : 890 618 150

Nom ou dénomination : 2AGC RENOVATION

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/006817

2 AGC RENOVATION SAS

2 RUE PERCHERONNE

28000 CHARTRES

COMPTES ANNUELS

Du 22/10/2020 au 31/12/2021

Artificiel
conforme à l'original
Gim

GBCL

Bilan Simplifié

2AGC RENOVATION

Période du 22/10/20 au 31/12/21
Edition du 11/08/22
Devise d'édition EURO

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	14 164	3 619	10 546	
Immobilisations financières	45		45	
ACTIF IMMOBILISÉ	14 209	3 619	10 591	

Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.				
Créances clients et comptes rattachés	10 284		10 284	
Autres créances	2 536		2 536	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	5 711		5 711	
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	18 530		18 530	
TOTAL GÉNÉRAL	32 739	3 619	29 121	

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	2 200	
Écarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	9 908	
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	12 108	

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	

Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 227	
Autres dettes	12 785	
Produits constatés d'avance		
DETTES	17 012	

TOTAL GÉNÉRAL	29 121
----------------------	---------------

Bilan Synthétique

2AGC RENOVATION

Période du 22/10/20 au 31/12/21
 Edition du 11/08/22
 Devise d'édition EURO

ACTIF	31/12/2021	%	%
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	10 546	36,21	
Immobilisations financières	45	0,15	
ACTIF IMMOBILISÉ	10 591	36,37	

Stocks			
Créances	12 819	44,02	
Disponibilités	5 711	19,61	
ACTIF CIRCULANT	18 530	63,63	

Comptes de régularisation

TOTAL ACTIF	29 121	100	
--------------------	---------------	------------	--

PASSIF	31/12/2021	%	%
Capital social ou individuel	2 200	7,55	
Résultat de l'exercice	9 908	34,02	
Autres capitaux propres			
CAPITAUX PROPRES	12 108	41,58	

Provisions pour risques et charges			
Emprunts et dettes financières			
Autres dettes	17 012	58,42	
DETTES	17 012	58,42	

Comptes de régularisation			
---------------------------	--	--	--

TOTAL PASSIF	29 121	100	
---------------------	---------------	------------	--

Compte de Résultat Simplifié

2AGC RENOVATION

Période du 22/10/20 au 31/12/21
 Edition du 11/08/22
 Devise d'édition EURO

RÉSULTAT COMPTABLE	Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		205 811	
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			
PRODUIT D'EXPLOITATION		205 811	
Achat de marchandises [y compris droits de douane]			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnements		68 767	
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			
Autres charges externes		79 693	
Impôts, taxes et versements assimilés		687	
Rémunérations du personnel		27 928	
Charges sociales		13 474	
Dotations aux amortissements		3 619	
Dotations aux provisions			
Autres charges			
CHARGES D'EXPLOITATION		194 167	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		11 644	
Produits financiers			
Produits exceptionnels		15	
Charges financières			
Charges exceptionnelles		3	
Impôts sur les bénéfices		1 748	
BÉNÉFICE OU PERTE		9 908	
RÉSULTAT FISCAL	Réintégrations	Déductions	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles		1 748	
Réintégrations diverses			
Abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			11 656
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficit antérieurs reportables			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			11 656

Immobilisations - Amortissements

2AGC RENOVATION

Période du 22/10/20 au 31/12/21
Edition du 11/08/22
Devise d'édition EURO

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel		3 027		3 027
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport		10 500		10 500
Autres immobilisations corporelles		637		637
Immobilisations financières		45		45
TOTAL GÉNÉRAL		14 209		14 209

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel		909		909
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport		2 640		2 640
Autres immobilisations corporelles		70		70
TOTAL GÉNÉRAL		3 619		3 619

Relevé des Provisions - Amortissements dérogatoires

2AGC RENOVATION

Période du 22/10/20 au 31/12/21
 Edition du 11/08/22
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. pour dépréciation sur immo.				
Prov. pour dépréc./stocks et en cours				
Prov. pour dépréciation sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL				

2AGC RENOVATION SAS

Société par Action Simplifiée au capital de 2200 €

Siège social : 2 rue Percheronne

28000 CHARTRES

RCS Chartres 890 618 150 – SIRET N° 89061815000019

Code APE: 4120A

PROCES-VERBAL

De l'Assemblée Générale Ordinaire

En date du 24 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux
Et le vingt-quatre juin à dix-sept heures,

Les associés de l'entreprise 2AGC RENOVATION Société par Action Simplifiée au capital de 2 200 € immatriculée au RCS de Chartres sous le numéro 890618150, se sont réunis au siège social sis 2 rue Percheronne, 28000 Chartres en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par la présidence.

Sont présents :

Monsieur GIZA Bogdan

Propriétaire1980 actions

Madame LE VAILLANT Carole

Propriétaire de.....220 actions

Soit le total des actions présentes ou représentées formant l'intégralité du capital social divisé en 2200 actions de 1 € chacune pour une somme de 2.200 €.

L'assemblée est présidée par Monsieur GIZA Bogdan en qualité de Président qui constate que les associés présents représentent la totalité du capital.

En conséquence, Monsieur le Président déclare l'assemblée régulièrement constituée pour valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Monsieur le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Le rapport de gestion de la présidence de la période du 22 octobre 2020 au 31 décembre 2021
- Approbation des comptes de la période close le 31 décembre 2021
- Affectation des résultats
- Quitus à la gérance
- Approbation et révision de la rémunération du président
- Question diverse

63 cl

Monsieur le Président dépose sur le bureau :

- Les statuts de la société
- L'Inventaire
- Le bilan, le compte de résultats et l'annexe au 31 décembre 2021
- Le rapport de la gérance sur les conventions réglementées
- Le rapport de la gérance sur les opérations dudit exercice
- L'Ordre du jour de l'Assemblée
- Le texte des résolutions proposées

Monsieur le Président rappelle que les associés ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Les associés présents lui donnent acte de cette déclaration.

Monsieur le Président donne ensuite lecture du rapport de gérance.

Cette lecture achevée, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Puis personne ne demandant plus la parole, elle met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur la bonne marche la société au cours de la période du 01 22 octobre 2020 au 31 décembre 2021 approuve les comptes et le bilan dudit période, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés constate que les comptes de de la période du 22 octobre 2020 au 31 décembre 2021, se soldent par un bénéfice net 9.908 €.

Décide d'affecter ladite somme de la manière suivante :

Au compte « réserve légale » la somme de 220€

Au compte « **report à nouveau** », la somme de 9.688€

Après affectation, les capitaux propres se montent à **12.108€** et se répartissent comme suit :

♦ Capital social	2.200 €
♦ Réserve légale	220 €
♦ Report à nouveau	9 688 €
♦ Total des Capitaux propres	12.108 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

GB 02

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés donne quitus à la présidence, pour sa gestion au cours de l'exercice 2021a.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés approuve la rémunération brute du gérant Monsieur GIZA Bogdan, qui s'est élevée à 23025 € au titre de l'année 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale Ordinaire des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions réglementées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, approuve ledit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

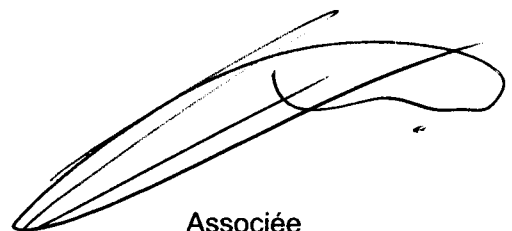
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-sept heure trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.


L'Associé

Monsieur GIZA Bogdan


Associée

Madame LE VAILLANT Carole

GBLL